



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

AVIS SIMPLIFIE DE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **PIGNAN, 19, rue Général Grollier**, le lot 1 : **UN APPARTEMENT** constitué d'un salon, de deux chambres, d'une cuisine, d'un w.-c., d'un dégagement, d'une remise et de deux pièces annexes avec un jardin d'une superficie de 95,45 m² (Loi Carrez), le lot 2 : **UN LOCAL DE RANGEMENT** d'une superficie de 23 m², le tout cadastré section AD, No 46, pour 3 a 76 ca.
Loués.

MISE A PRIX : 30.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 7 février 2019 à 14 h

**ADJUDICATION LE LUNDI 18 FEVRIER 2019
à 14 h et suivantes au besoin**

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 18/00140).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.